TOURCOING

JEUDI 10 JUIN :

Police-secours : Docteur médical de nuit : tél. 4.50.

Fumées et « noirées »

Nous avons souligné les inconvénients causés par les fumées d'usines qui souillent l'atmosphère des centres industriels, polluent l'air, salissent les maisons, le linge et nè procurent que des ennuis.

La seule solution existait... à supprimer ces fumées, comme l'eût dit La Palisse...

Mais que d'encre... noire comme la fumée ce problème n'a-t-il pas déjà fait couler !

Car toucher à ce sujet, c'est ranimer une vieille bataille entre la routine et le progrès, entre l'initiative audacieuse de certains et l'indifférence de bien d'autres.

La première trace de cette lutte, nous la trouvons en 1898, lorsque le préfet de la Seine prenait des dispositions contre « les fumées noires et prolongées ». Préfets et maires dans d'autres régions firent de même par la suite.

En mai 1934, une circulaire interministérielle traitait de la question et fixait certaines prescriptions, à vrai dire encore timides. C'est en se basant sur cette circulaire que le maire de Lille, notamment, interdisait de produire une fumée noire, épaisse et prolongée pouvant atteindre les habitations voisines ou infecter l'atmosphère des rues de Lille.

D'autres municipalités demandèrent aux groupements industriels « leur avis sur ce sujet, en même temps que leurs suggestions, afin de réaliser en parfait accord ce qui était possible dans ce sens. »

Les principaux groupements intéressés étudièrent ces propositions et conclurent que « la solution intégrale du problème était, pratiquement, assez difficile ; que, néanmoins, tous feraient des efforts pour amener les industriels à établir des foyers permettant la combustion complète de la houille — car là est véritablement la solution — soit par l'emploi de grilles appropriées, soit par une forme spéciale donnée aux foyers, soit par le chargement automatique bien qualifié, soit enfin par injection d'air supplémentaire ».

A Tourcoing, la municipalité, surtout depuis 1934, s'est sérieusement attaquée au problème et a même prouvé qu'il était possible d'appliquer un remède.

De leur côté beaucoup d'industriels, se rendant compte du caractère de salubrité et d'hygiène de cette lutte contre les fumées, ainsi que des avantages de la combustion complète des charbons, ont apporté des améliorations marquantes à leurs installations de chauffage : on peut donc dire que le remède, sans être appliqué d'une façon absolue, a fait, en partie, ses preuves. L'on ne saurait trop souhaiter que la période actuelle soit mise à profit en vue d'une solution définitive, afin qu'à l'heure de la reprise, Tourcoing soit délivré des fumées et des « noirées ».

M.-J. Sn.

LES PLUS BEAUX PORTRAITS DE COMMUNION: BAERT, r. Carnot, 48

La septième exposition de la Société des beaux-arts

On sait qu'à l'école des beaux-arts sont rassemblées, plus d'une centaine d'œuvres de qualité sous l'égide de la Société des beaux-arts de Roubaix-Tourcoing.

Rappelons que cette exposition, la septième par ce groupement, est ouverte jusqu'au 14 juin inclus.

M. F. Defoin, rentré de captivité, annonce la réouverture de son magasin de Voitures, Lits d'enfants, Chaises, Parcs. Au Bébé Choyé, rue du Calvaire 15, Tourcoing. 7456ad

Le prochain fonctionnement du centre d'autoclavage pour conserves de fruits et légumes

Nous avons dit les précieux avantages qu'on pourrait tirer de l'utilisation du centre d'autoclavage pour conserves de fruits et de légumes.

Ce service, auquel collaborent la municipalité, l'Association des jardins ouvriers et le Secours national, fonctionnera à dater du 21 juin, 28, rue de la Bienfaisance.

Dès à présent, les personnes que la question intéresse peuvent obtenir tous renseignements utiles au siège.

COMITES DES FRANCS ET DU FLOCON. — Les enfants de prisonniers sont priés d'apporter jeudi 10 la feuille d'inscription qui leur a été donnée la semaine dernière. Réunion du comité le même jour, à 19 h., au siège.

L'assemblée de l'Association des parents d'élèves de l'Institut Colbert

La commission de l'Association de parents d'élèves avait invité les adhérents à une réunion générale au cours de laquelle devait être examinée une question du plus grand intérêt pour eux et leurs enfants.

Cette assemblée s'est tenue mardi à 18 h. 30, dans l'amphithéâtre de la rue du Printemps, sous la présidence de M. A. Lefèvre, président, entouré des membres de la commission et des MM. Prot et Pierron.

M. Lefèvre s'adressa aux adhérents qui les remercia de l'intérêt qu'ils voulaient bien apporter à la vie de l'Association.

Il rappela les buts de celle-ci dont le principal est de maintenir une liaison constante entre les parents, les élèves et la direction du collège.

Il en vint à parler, ensuite, du sujet essentiel de la réunion : la question de l'assurance extra-scolaire.

M. Prot, adjoint, en une courte et claire causerie, parla de l'éducation des jeunes sur le triple plan : physique, intellectuel et moral et souligna la part de responsabilité incombant aux parents dans cette œuvre importante.

AVIS AUX AUTOMOBILISTES

Le garage J. DEVERNAY, 116, rue de Dunkerque à Tourcoing, fait connaître qu'il reprend son ancienne activité et qu'il est en mesure d'effectuer en plus des travaux mécaniques, toutes les transformations concernant le gaz comprimé et gaz pines.

La fête champêtre du parc des Fauvettes

C'est dimanche 13, qu'aura lieu au parc des Fauvettes, la fête champêtre organisée par le Mouvement populaire des familles, aidé des prisonniers rapatriés, pour les orphelins de guerre, enfants de prisonniers et de rapatriés du Blanc-Seau.

Grâce à la générosité de tous, cette fête s'annonce des plus attrayantes. Tout a été prévu pour que les enfants s'amusent à plein cœur et l'Harmonie du Blanc-Seau a bien voulu prêter son concours.

Précisons que si l'entrée du parc est ouverte à tous, seules bénéficieront des avantages accordés au cours de cette fête et de l'achat gratuit aux stands, les familles des morts au champ d'honneur, prisonniers et rapatriés qui ont reçu du reste une invitation particulière.

La concours de la plus belle lettre au pape organisé à l'occasion de cette fête entre tous les enfants de prisonniers se clôturera vendredi 11. Que tous les enfants aient à cœur d'y participer et qu'ils apportent leur réponse avec le nom et l'âge de l'enfant, chez Mme Thérain, 119, rue de Mouveaux.

Rappelons aussi que les familles de prisonniers ayant en leur possession des objets confectionnés par leurs fils ou maris pendant leur captivité sont invitées à les déposer chez Mme Thérain pour qu'ils soient installés au stand d'exposition. Grand soin en sera pris.

Le Comité invite tout particulièrement les généreux donateurs qui l'ont aidé à mettre cette fête sur pied, à leur rendre visite dimanche au parc pour qu'ils puissent juger de la joie de tous ces enfants.

La fête commencera à 4 h. pour se terminer dans la soirée par une grande tombola.

Récupération

Ayant appris que Jules Rousseau, 85, rue des Bonnets, avait vendu du pain d'épice sans tickets, à raison de 6f fr. le kilo, la police effectua chez lui une perquisition qui se révéla fructueuse, puisqu'elle permit de découvrir 56 kil. de pain d'épice, 107 kil. de sucre, 50 kil. de sel et 35 kil. de blé, toutes marchandises pour lesquelles le commerçant ne put présenter de facture.

Interrogé, il avoua avoir vendu des pommes de terre à raison de 10 fr. le kilo ; cette marchandise était entreposée chez sa fille, Mme Marie Desmarcq, 65, rue des Bonnets.

Grâce à ce renseignement, les agents poursuivirent leur perquisition et trouvèrent, au domicile indiqué, 700 kilos de pommes de terre, 65 kilos de sucre, 35 kilos de blé, 100 kil. de sel et 40 litres d'huile.

Toutes ces marchandises ont été saisies et les détenteurs de ces denrées seront poursuivis pour hausse illicite et détention de marchandises contingentées.

UNE HISTOIRE AUSSI CURIEUSE QUE COMPLIQUÉE. — M. Marcel Desrousseaux, directeur sportif de l'Excelsior, demeurant 21, rue Nationale, nous prie de dire qu'il n'a rien de commun avec la personne dont nous avons parlé sous ce titre

AUTO CONTRE VELO. — Lundi, vers midi, une cycliste, Mlle Madeleine Vandebusche, 28 ans, demeurant rue du Parc, 121, à Mouscron, est entrée en collision avec l'auto de M. le docteur Desfosses, conduite par M. Félix Adyna, demeurant 46, rue Saint-Jacques. Tout s'est borné à quelques dégâts.

LE RECEVEUR DE LOYER N'ETAIT QU'UN ESCROC... — Mme Delnat, 37 ans, placeuse, 36, rue du Docteur-Dupont, recevait la visite d'un individu qui, se disant envoyé par le propriétaire de l'immeuble, venait toucher le loyer trimestriel.

Sans méfiance, elle remit l'argent au démarcheur. Un peu plus tard, elle apprit que son propriétaire n'avait jamais délégué qui que ce fût dans ce dessein, si bien qu'elle n'eut d'autre ressource que de déposer plainte...

FAMILLE DU SOLDAT TOURQUENNOIS ET CENTRE D'ENTR'AIDE (quartier des Plats). — Le premier repas offert aux enfants de prisonniers aura lieu jeudi, à 12 h., à l'école de filles de la rue du Virolois.

Les dernières inscriptions sont reçues jusque mercredi au siège, « Café de Trois-Cloches », rue du Touquet. Les enfants qui seraient empêchés d'y assister sont priés de le faire savoir à la même adresse.

ALIMENT DULCIA
de la santé pour toute la vie

MOUVAUX

SECOURS AUX HABITANTS PRIVES DE RESSOURCES. — Paiement (cartes jaunes) pour la période du 1er au 31 mai, à la mairie, salle du rez-de-chaussée, jeudi 10, de 14 à 16 h., pour tous les numéros. Se munir de monnaie pour faire l'appoint.

LE REPAS DU JEUDI. — Ce sont quarante élèves de l'école de Mme Robert qui sont invitées cette semaine, à midi précis.

COMITE DES SOUPES. — Réunion samedi, à 17 h.

MARCQ-EN-BARŒUL

Une réunion du conseil municipal

Le conseil se réunira demain jeudi, à 18 h. 30, à la mairie.

CONSULTATION DE NOURRISSONS. — Pour le Bourg, jeudi 10, de 9 à 10 h., à l'hôtel de ville, bureau des infirmières.

POULES ET COQS. — Au cours de la nuit de lundi à mardi, un vol avec effraction a été commis chez M. Alfred Grimbelle, cultivateur, chemin Poivré, 141, où vingt poules et deux coqs ont été dérobés.

LES VOLS DE VOLAILLES ET DE LEGUMES. — La police marquoise a enregistré les plaintes de MM. Henri Crouzé, maraîcher, 6, pavé stratégique pour vol de 70 plants de pommes de terre ; Joseph Balloy, cultivateur, 162, rue de Tourcoing, pour vol de 100 plants de pommes de terre ; et Alfred Grimbelle, cultivateur, 141, chemin Poivré, pour vol de vingt poules et de deux coqs.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

UNE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le conseil municipal se réunira à la mairie, le vendredi 11 à 18 h

HALLUIN

AMICALE DES EMPLOYEES. — La section des dames tiendra une séance dimanche 13, de 11 h. à midi, à l'usine Danset, rue de l'Est

SECTION FEMININE DE L'UNION OLYMPIQUE HALLUINOISE. — Le comité directeur de l'U.O.H., en accord avec la section féminine, a décidé de créer des cours de culture physique pour les écolières nées en 1931-30 et 1929. Ces cours auront lieu le jeudi, de 6 h. 30 à 7 h. 30, au terrain des sports, rue de l'Abattoir. Les fillettes désireuses de suivre ces cours sont priées de se faire inscrire au terrain des sports le dimanche 13 et le 20 juin, de 10 h. à 11 h. 30. Droit d'inscription : 5 fr.

Ce cours commenceront le jeudi 24.

La section féminine espère que les jeunes viendront nombreuses à ces cours préparatoires, à ceux des aînées.

RONCQ

SERVICE DU RAVITAILLEMENT. — Distribution des bons de pantoufles et espadrilles : jeudi 10, de 8 h. 30 à 11 h. 30, pour les nos 1 à 600 ; de 14 h. 30 à 17 h. 30, 601 à 1.200 ; vendredi 11, de 8 h. 30 à 11 h. 30, 1.201 à 1.800 ; de 14 h. 30 à 17 h. 30, 1.801 à la fin. Les personnes ayant reçu un bon de pantoufles devront le mois d'avril ne doivent pas se présenter. Pour obtenir ces bons, se munir de la carte de vêtements.

QUESNOY-SUR-DEULE

UN VOL DE VOLAILLES. — Il y a quelques jours, les gendarmes étaient avisés qu'un vol de dix lapins, huit poules et un coq avait été commis au préjudice de M. Charles Wibaux, rentier, chemin de Messines à Verlinghem.

LA MEDAILLE DE LA FAMILLE FRANÇAISE. — A la suite de la cérémonie de remise de médailles de la famille française le jour de la fête des mères, plusieurs remarques ont été portées à la connaissance de la municipalité, du fait que certaines mères de famille se trouvant dans les conditions requises pour recevoir la médaille, n'étaient pas au nombre des médaillées. A ce sujet, la municipalité nous prie de rappeler que les demandes de médaille doivent être introduites par les intéressées et les dossiers constitués signés par les candidates. Les inscriptions pour la prochaine promotion seront reçues à la mairie jusqu'au 1er juillet.

ROUBAIX

JEUDI 10 JUIN :

Aujourd'hui : et Landry ; demain : et Barnabé. — Soleil : 5 h. 49, 21 h. 53. — Lune : 1er quartier le 11.

Une souscription publique en faveur des œuvres du prisonnier

La Maison du prisonnier organise avec le concours des différents comités de commerçants des quartiers de Roubaix, une souscription publique, en faveur des œuvres de prisonniers de Roubaix (comité d'assistance aux prisonniers de guerre, Famille du prisonnier, Centres d'entr'aide).

Cette souscription, dont les billets de participation sont en vente au prix de 2 fr., est doublée d'une tombola gratuite dont les lots seront fournis par les commerçants de Roubaix.

Les principaux lots sont les suivants : une chambre à coucher, une cuisine complète, une bicyclette, un poste de T.S.F., une cuisinière, etc...

Il n'est pas douteux que cette souscription n'obtienne le plus grand succès auprès de la population roubaisienne, car, tout en faisant une bonne œuvre, on peut courir la chance de gagner un lot important pour une somme minime.

LOTERIE NATIONALE

Sur 4 lots d'UN MILLION que comporte le tableau des lots, les dixièmes du CREDIT DU NORD ont gagné au dernier tirage : 2 lots d'UN MILLION avec les nos 684.192 et 615.824, et 4 lots de 500.000 fr. avec les nos 448.820, 712.345 ; et 684.192 615.824 (série B).

Achetez les dixièmes : CREDIT DU NORD et P'TIT QUINQUIN, les dixièmes qui gagnent.

La défense passive

En cas de bombardement. — Il est rappelé qu'on doit, en cas de chute de bombes, prévenir immédiatement et par les moyens les plus rapides, soit la caserne des pompiers, soit le commissariat le plus proche, soit le commissariat central ou le poste de commandement de la défense passive de la mairie.

Pas de vérification de masques samedi et dimanche. — En raison des fêtes de la Pentecôte, la vérification des masques à gaz n'aura pas lieu le samedi 12, ni le dimanche 13 juin. Elle reprendra le samedi suivant.

Le Théâtre des enfants au Grand-Théâtre

Le Théâtre des enfants, cette petite troupe de Paris qu'anime Roland Pilain est venu chaque mardi après-midi une toute jeune assistance, avec « Les trois petits cochons ».

Cette farce eut évidemment beaucoup de succès de même que les jeux de chants des acteurs en herbe.

Bref bien que tout ne soit pas impeccable dans cette présentation, ne serait-ce qu'au point de vue du goût — la scène à l'école reste choquante en dépit d'excellentes intentions — l'auditoire enfantin s'en est donné à cœur-joie et sans réticences.

Les concours du Conservatoire de musique

Voici les résultats des concours des classes de solfège :

Cours supérieur (professeur, Mme Hordoir). — 1er prix, Jacques Devogel ; 2e pr. à l'unanimité, Denise Grouses ; 1er accessit, Hélène Dedoncker et Jeannine Lahaye ; 2e acc., Denise Deplechin et Lucette Prouvost. Le jury était composé de : M. Henri Bouillard, président ; M. Alfred Deconclos, A. Duhamel, A. Béghin ; Mmes Courtray, M. Bayart, A. Vérier et G. Crupelandt.

Solfège chanteurs (professeur, M. Leclercq). — 1re division : 1re mention, Maurice Van Boghoute et Lucien Bliecq ; 2e m., André Lejeune. — 2e division : 1re dist., Jacqueline Dermoussaux ; 2e dist., Yvonne Dondreyl. — 3e division : 2e nom., André Verzenhe. — Le jury était composé de : M. Henri Bouillard, président ; M. Alfred Deconclos, M. A. Duhamel, A. Béghin ; Mmes Courtray, Agnès Vérier et G. Crupelandt.

TEINTOUT-RIDO
Fabrication d'avant-guerre
Approvisionnement assuré par suite de retour de captivité
Vente exclusive aux Droguistes

Les médailles du travail

Médaille d'argent. — J. Ancel (Maurice Pauchant) ; J. Antoine (Motte-Bossut fils) ; F. Bayart-Blokkell (Fonderies de la Fosse-aux-Chênes) ; A. Beemans (Browaeys) ; E. Bernard (G. Lidart) ; G. Bocksael (Thérin et Cie Despature et fils) ; C. Bourgois (François Roussel) ; F. Bouvry (Les Fils de César Pollet) ; M. Brice-Happe (Alfred Motte) ; A. Briche-Houffilin (Cavrois-Mahieu et fils) ; L. Brohée-Lorthiois (Vernier-Leurent) ; P. Burcourt (Union des Teinturiers et Apprêteurs) ; A. Burgert (Les Fils d'Alfred Motte) ; M. Buse (F. Vanoutryve et Cie) ; J. Campens (Charles Pollet et fils) ; F. Carpentier (Vernier-Leurent) ; E. Carton-Willems (Henri Boulangé et frères) ; J. Castelain (Ets F. Roussel) ; A. Cesserman-Delbarre (A. Motte et J. Porisse) ; J. Clauwaert-Vanoverbeke (Ets Fauvarque et Cie) ; E. Coquerelle (A. Motte et J. Porisse) ; E. Cornille (Sté Dumont et Cie) ; R. Coursier (A. Motte et J. Porisse) ; R. Coursier-Verbrugghe (A. Motte et J. Porisse) ; Z. Courty-Pollet (Mathon-Dubruille) ; J. Crétel (Rammaert Henri).

H. Darras-Vanhuyne (Les Fils d'Alfred Motte) ; J. Degena (Les Fils d'Alfred Motte) ; H. Delobbe (A. Motte et J. Porisse) ; P. Delobelle (Albert et Eugène Motte) ; L. Delreux (A. Motte et J. Porisse), A. Demarque (A. Six) ; M. De Reu (Richardson et Cie) ; C. Deschamps (Crédit du Nord) ; P. Deschamps (J. et A. Dubar) ; C. Deepres (Hannart Frères Motte et Marquette) ; A. Desreumaux-Fille (Les Fils d'A. Motte) ; T. Desreumier-Lequenne (Cavrois-Mahieu et fils) ; M. Devos-Guides (Ets P. Vanoutryve) ; B. Devys (Vernier-Leurent) ; E. Dewannain-Dobbels (Sté des Aciens Ets) ; T. Dhaene (Industries du Blanchiment de la Teinture de Roubaix) ; V. Divine (Leroux Frères) ; A. Dooby (Ets Lemaire et Dilles) ; M. Dubar (Sté Gillet-Thaon) ; L. Dufermont-Debrouwère (Sté Amie de Filature) ; D. Dumont (Sté Alliance-Transport) ; E. Duthoys (Sté Amie des Ets Motte-Bossut) ; E. Dutilly-Vandenhocke (Sté Motte et Blancho).

A. Ferret (Pollet-Watine) ; F. Franchomme (A. Motte et Cie) ; L. Fretin (A. Motte et J. Porisse) ; A. Frisou (Ets D'Hallun-Lepers Frères) ; L. Gaillies (Ets François Roussel père et fils) ; A. Gruet (Wattinne-Boileau et fils) ; E. Hebbels (Georges Lidart) ; A. L. Herbaut (E. Carres-Bernard) ; H. Hempe (Verschave-Hourquin) ; V. Houffilin-Leclercq (Albert Masure) et Cie) ; J. Houset-Baron (Henri Boulangé et frères) ; M. Jannegers-Purgrève (François Roussel) ; R. Jonville (A. Carette-Duhoux fils) ; M. Kempe-Vanpetenghem (Ternynck frères) ; J. Kimpe (les fils d'Alfred Motte) ; A. Knoff (Glorieux et de Pierrepont) ; P. Labo (Teinture et Impression) ; A. Laporte (ex-sous-brigadier à l'agence de Lille de la Banque de France) ; F. Laporte (les fils d'Alfred Motte) ; L. Lauwers (Maurice Fauchant) ; R. Leenknecht-Bouckaert (Cavrois-Mahieu et fils) ; E. Lejeune-Bellard (Fauvarque et Cie) ; R. Leleux (Industries du blanchiment, ermage, mercerisage, teinture, apprêt et calandre) ; M. Leman-Roussel (les fils d'Alfred Motte) ; H. Lepers (Motte-Bossut fils) ; L. Lepers (M. Petitpierre et A. Lambaerts) ; E. Lepoutre (Ternynck frères) ; P. Lepoutre (F. Vanoutryve et Cie) ; A. Lequindre (François Roussel père et fils) ; E. Liagre (F. Vanoutryve et Cie) ; E. Loquifier (Amédée Prouvost et Cie) ; M. Mahieu (Toulemonde-Desrombe) ; L. Malfait (Motte-Blanchot) ; G. Marthe (Henri Boulanger) ; H. Méplont (Fives-Lille) ; E. Mérese (Ternynck frères) ; B. Noclin (Leroux frères) ; J. Noppe (Mathon-Dubruille) ; A. Noisebaert (G. Lebouton et fils) ; R. Noyelle (les fils d'Alfred Motte) ; C. Nuyttens (A. Prouvost et Cie) ;

R. Flatiau (Motte-Bossut) ; A. Poilet-Duprez (Fauvarque et Cie) ; G. Prévost (Leclercq-Dupire) ; E. Prouvost (Petitpierre et A. Lambaerts) ; S. Quartier (Henri Ternynck et fils) ; M. Quey-Vandenbulke (Leroux frères) ; A. Rigolle (Herbert Tiesset) ; R. Robert-Tiesset (Société Générale) ; J. Salome (Alfred Motte et J. Sprimont) ; R. Taelman-Winsinguen (Alfred Motte et Cie) ; P. Théas (Cottenet Georges) ; J. Tiriolt (les fils d'Alfred Motte) ; F. Tournemine (Hannart frères, Motte et Marquette) ; L. Tranchant (Glorieux et de Pierrepont) ; O. Tranchant-Corbeau (Glorieux et de Pierrepont) ; E. Vaillant (les fils d'Alfred Motte) ; R. Vanackère (les fils d'Alfred Motte) ; Vandenbulcke-Devrave (Cavrois-Mahieu et fils) ; A. Vansutrète (les fils d'Alfred Motte) ; M. Vanrestaynet-Liétart (les fils d'Alfred Motte) ; A. Vandeportal (les fils d'Alfred Motte) ; B. Vanhaelst-Deplanque (Pauvarque et Cie) ; J. Vanhuyne-Renard (les fils d'Alfred Motte) ; E. Vankoevenbergha (Merignac-Carpentier-Vanmoen) ; A. Vanlabre (Maurice Pauchart) ; E. Verbranck (Glorieux et de Pierrepont) ; O. Verbrugghe-Vancoppenolle (Alfred Motte et Cie) ; A. Verhelst (Lecomte et Despres) ; C. Verstraete (Georges Lehoucq et fils) ; F. Vienne-Saint-Léger (François Roussel) ; F. Warhem (Charles Tiberghien) ; A. Watteau (G. Lidart) ; E. Watteau-Delcroix (Sté Immobilière des Etés Motte) ; F. Wibaut (Hannart frères, Motte et Marquette) ; C. Witterbroodt-Dessauvages (E. Toulemonde et fils)

COLISEE
TOUS LES JEUDIS :
MATINEE à 3 h. - SOIREE à 7 h. 30
VOIR ANNONCE AUX SPECTACLES

AMICALE FEMININE DES EMPLOYEES, CONTREDAMES ET SURVEILLANTES DE L'INDUSTRIE TEXTILE. — Dimanche 13, de 10 à 11 h. 30. Droit d'inscription : 5 fr.

Ce cours commenceront le jeudi 24.

La section féminine espère que les jeunes viendront nombreuses à ces cours préparatoires, à ceux des aînées.

FOURRURES
AUX BRUYERES
5 rue de Bois, 5 ROUBAIX

LE TOURNOI DE BOULES DU CERCLE « UNION » POUR LES PRISONNIERS. — Dimanche 13 : 11 points ; à 15 h., Emile Draux (Roubaix) c. Georges Samain (Watrelos) ; à 16 h., Vanderchelde (Charron), c. Louis Huvenne (Mouvaux). — 15 points : à 9 h., Victor Charron (Roubaix) c. Paul Delneste (Cohem) ; à 18 h. 30, Joseph Verriest (Roubaix) c. Georges Dellemmes (Cohem)

Gagnants du dimanche 6 : Arthur Meurisse (Hermaux) Constant Segard (Roubaix). Paul Demey (Bras d'Acier). Jules Pennel (Roubaix), Jules Beulène (Mouray).

Pour vous, Mesdames...
LŒTITIA
Fourrures
66, rue de la Vigne, 66, ROUBAIX

DE LA VIANDE DE CHEVAL a été attribuée aux bouchers chevalins suivants : Ladlemand, 101, rue Monge, Roubaix ; Coneim, 27, rue Ferrer, Wasquehal ; Paux, 115, rue Jules-Guesde, Roubaix ; Georges Pottier, 56, rue de l'Epeule, Roubaix ; Vercruysse, 59, rue Basse-Masure, Roubaix ; Plateau, 223, rue Jean-Jaurès, Croix ; Dhedenne, 2, rue Favreuil, Wasquehal.

COLISEE
— LE GALA —
Lucienne BOYER
Jacques PILLS
et ATTRACTIONS
sera donné SUR SCENE le
MERCREDI 23 JUIN
en SOIREE à 20 heures
OUVERTURE DE LA LOCATION
DEMAIN JEUDI
de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. 30
Pas de location par téléphone

CASINO
ATTENTION! JEUDI
2 dernières séances à 15 et 19 h. 30
de l'émouvant film français :
LA LOI DU PRINTEMPS
A partir de SAMEDI
René Dary dans le nouveau film policier
8 HOMMES DANS UN CHATEAU
Mystère ? Drame ? Comédie ?
Les péripéties d'un romancier-détective avec Jacqueline Gauthier, la nouvelle révélation du cinéma.

CROIX

La confirmation

La cérémonie de la confirmation s'est déroulée mercredi, à 9 h., en l'église Saint-Martin.

Son Exc. Mgr Clabaut, évêque missionnaire de Troes, accompagné de M. le chanoine Bouchendomme, vicaire général, fut reçu au presbytère par M. l'abbé Louis Degroote, curé, et conduit processionnellement à l'église

Dans le sanctuaire, se pressaient 485 enfants des paroisses Saint-Martin et Saint-Pierre de Croix ; Notre-Dame-des-Lourdes de Roubaix ; Saint-Clément et Saint-Nicolas de Wasquehal ; du Sacré-Cœur de Flers et de l'orphelinat Wallart. MM. les curés de toutes les paroisses assistaient à la cérémonie.

M. le chanoine Bouchendomme posa à quelques confirmands les questions d'usage, puis Son Exc. Mgr Clabaut, entouré de M. Paul Cateau comme parrain et de Mme Segard-Dubois comme marraine, administra le sacrement.

Auparavant, il avait, du haut de la chaire, instruit une dernière fois les enfants de l'importance de cette belle cérémonie.

De Croix, Mgr Clabaut se rendit à Lannoy.

Mort d'un soldat

La mairie vient d'être avisée officiellement de la mort du soldat Henri Brochart, de la classe 1930, décédé en captivité.

L'inhumation a eu lieu au cimetière d'Amstilten, le 19 mars.

A sa famille domiciliée 274, rue Jean-Jaurès, l'Administration municipale a fait présenter ses condoléances. Nous y joignons les nôtres.

Un obit à la mémoire du défunt sera célébré lundi 14, à 9 h. 45, en l'église Notre-Dame-de-Lourdes.

L'Amicale des prisonniers rapatriés invite ses membres à assister à cette cérémonie

L'exposition des travaux d'élèves à l'externat Sainte-Anne

Samedi 12, à 14 h. 30, dans une salle de l'externat Sainte-Anne, boulevard Zola, aura lieu l'ouverture de l'exposition annuelle des travaux des fillettes du patronage de la paroisse Saint-Martin, que dirige sœur Anne-Marie, des sœurs de l'ouvrier.

L'exposition restera ouverte dimanche toute la journée et lundi après-midi. Les paroissiens de Saint-Martin sont invités à visiter cette exposition, où ils pourront voir de jolies choses confectionnées par les fillettes.

POUR LE COLIS DES PRISONNIERS. — Le comité d'assistance aux prisonniers a reçu 300 fr. d'une personne qui a voulu conserver l'anonyme

MEDAILLES DU TRAVAIL. — Dimanche 13, de 10 h. 30 à 11 h. 30, au local, café du Progrès, perception des cotisations, paiement des allocations et secours H. et S.P., et des primes d'honneur 3e trimestre aux membres âgés de 75 ans et plus.

ECARTS DE LANGAGE. — Lundi, le garde auxiliaire Vandewalle, rédigeait un rapport de contravention à l'encontre du M. Roger Vandenbroucke, demeurant, 60, rue du Tonkin, qui dépeculait pendant l'alerte. Au moment où l'agent relevait l'identité du contrevenant, celui-ci lui arrêtait la carte des mains, la déchirait en disant injurieusement et insultant le gardien. Après transmission par M. Ferney, commissaire de police, il a été détéré au parquet.

SOUPES POPULAIRES. — Paiement des tickets de la semaine prochaine jeudi 11, de 9 h. à 11 h., au guichet 4 de la mairie.

VIVIANE
PAR DEMACHY
Certains maquillages sont un affront à la beauté. D'autres, comme le maquillage GEMEY idéalisent un visage de femme.

ASCQ

Les gendarmes arrêtent une équipe de pilleurs de basses-cours

Au cours de la nuit de vendredi à samedi, un vol était commis chez M. Julien Thieffry, 12, rue du Docteur-Roux. Réveillé par un bruit insolite, M. Thieffry se mit à sa fenêtre et aperçut des individus qui fuyaient à toutes jambes. Descendant au rez-de-chaussée, il constata alors que les malandrins avaient pénétré chez lui en brisant des vitres et qu'ils avaient enlevé, dans la cave, des denrées diverses. Ils s'étaient enfuis en abandonnant sur place une musette contenant trois poules et un coq.

L'adjudant-chef de gendarmerie Déramaux, accompagné des gendarmes Goudot, Perret, Maquet et Poselle, ouvrit une enquête. Sur la musette abandonnée, on releva le nom, à moitié effacé, de Dutrieux. Or, un homme s'appelant ainsi, et domicilié 13 bis, carrière Truffaut, avait la réputation d'un déménageur de cinéma.

Toutefois, il ne pouvait être l'auteur du vol, puisqu'il se trouve actuellement à Loos, où l'avait conduit une affaire de recel. Mais Dutrieux a un beau-fils, Roger Devico, à qui l'on prête aussi pas mal de méfaits.

Les gendarmes se rendirent chez Mme Dutrieux, et l'adjudant-chef Déramaux lui présenta la musette. Elle la reconnut immédiatement comme appartenant à son mari.

Les enquêteurs procédèrent à une perquisition, qui amena la découverte d'un tas impressionnant de duvet de poules, de bouteilles à vin et à champagne et de boîtes de conserves, vides elle aussi. Survint Roger Devico, qui prit d'abord la chose de très haut, mais qui, finalement, avoua être l'auteur d'une quinzaine de cambriolages commis, soit avec son beau-père, soit avec deux camarades, Joseph Garreyn, 23 ans, rue Pasteur, et Henri Declerck, cafetier, route de Tournai. Ces derniers furent arrêtés peu après et, avec Devico, iront rejoindre Dutrieux à Loos.

Quant à la femme Dutrieux, née Raymonde Legrand, elle a été laissée en liberté provisoire, mais sera incriminée de recel.

Félicitons les gendarmes, dont l'habile enquête mit fin aux exploits d'une équipe qui troublait dangereusement la tranquillité des honnêtes gens.

LEERS

UNE AFFAIRE DE COUPS. — Une plainte a été déposée par Mlle Antonia Gauthier, domiciliée 157, rue de Roubaix, contre Mme Pladys-Aernout, 33 ans, demeurant même rue, 97, qui, alors que la plaignante regagnait son domicile dimanche vers 23 h., l'aurait sauvagement frappée de plusieurs coups de bâton, dont elle s'était armée. A noter que Mme Pladys a quitté son domicile depuis cette date et que la police n'a pu la retrouver.

Goûtez ces Caramels aux Vitamines B, C & D
qui donnent DES FORCES aux petits et grands
Maintenant vous pouvez améliorer vos rations par les vitamines, et prendre des forces, grâce aux pastilles de Chlorofoline qui contiennent chacune autant de vitamines B, C et D qu'une demi-livre de pain, un demi-litre de lait, une côtelette de veau et une livre de beurre. D'un goût délicieux (caramel aucun). La Chlorofoline remonte l'organisme par la voie sanguine, car elle est à base de chlorophylle anti-anémique, véritable sang végétal qui dans la plante, capte les calories du soleil. Une pastille de Chlorofoline par jour : dès la première semaine la vigueur revient, le poids remonte. Bientôt vous êtes en pleine forme ! Chlorofoline : pharmacies seul. Lab. du Bac, r. du Bac, Asnières (Se)

WATTRELOS

Mort de M. Vincent Leclercq, vice-président de l'harmonie « Les Enfants de la Lyre »

Nous avons appris avec regret la mort de M. Vincent Leclercq, vice-président de la commission administrative de l'harmonie « Les Enfants de la Lyre », décédé au cours de la nuit de lundi à mardi en son domicile, 15, rue de la Poste.

Originaire de Wattrelos, où il naquit le 22 juillet 1879, M. Leclercq entra, en 1892, à l'harmonie « Les Enfants de la Lyre » où il tint longtemps le pupitre de flûtiste-solo.

Une première fois décoré en 1920, il avait reçu, en 1936, la médaille vermeille du gouvernement et celle de la Fédération des sociétés de musique du Nord et du Pas-de-Calais. En 1942, il avait été proposé pour obtenir l'étoile que cette même fédération décerne aux musiciens ayant cinquante années de pratique.

Ancien prisonnier de guerre, le défunt comptait à Wattrelos et dans la région de très nombreuses sympathies que lui valaient l'aménité de son caractère, et son dévouement incessant en faveur de l'art musical et des « Enfants de la Lyre » en particulier.

Le père de M. Leclercq présida de longues années aux destinées de cette société, et un fils du défunt, M. André Leclercq, compte parmi les meilleurs éléments du groupement.

Les funérailles auront lieu vendredi 11, à 9 h. 30, en l'église Saint-Maclou.

Nous présentons à la famille l'expression de nos sentiments de condoléance.

LES DEMANDES DE DELEGATION FAMILIALE POUR LES TRAVAILLEURS EN ALLEMAGNE. — Les familles des ouvriers en Allemagne sont invitées à se présenter à la mairie, bureau du secrétariat, 3me et 4me guichets, en vue d'établir leur demande de délégation familiale. Les intéressées devront se munir d'un certificat de non-imposition, des certificats de salaire pour chacun des membres de la famille qui travaille et d'une lettre ou enveloppe attestant la présence du soutien en Allemagne.

ON VOLE PARTOUT. — A l'occasion d'une fête qui s'est déroulée, salle de la Concorde, au profit des œuvres paroissiales, Mme Deraedmots, demeurant 34, rue Louise-de-Bettignies, tenait un comptoir. Elle s'absenta un moment et s'aperçut à son retour qu'il manquait 384 fr à sa recette qu'elle avait placée dans une boîte en carton.

GARAGE PEU SUR. — M. Eugène Gullery, 43 ans, chauffeur à la S.N.C.F., demeurant 21, rue Gambetta, a perdu un vélo volé dans le garage où la gare où il l'avait laissé.

RECETTE D'ACTUALITÉ

Il est bien court

le temps des cerises...

Non, vous pouvez le faire durer toute l'année. Quand vous toucherez des confitures de cerises, faites-en de délicieux pâtisserie sans four, sans sucre, sans œuf. Découpez des tranches de pain en forme de disques ou de carrés. Faites-les griller légèrement. Enduisez-les d'une couche de « petit-suisse » ou de fromage blanc maigre. Dessus, mettez un peu de jus de confitures de cerises. Au centre posez un fruit. Avec ces gâteaux, garnissez vos plus beaux plats à dessert.

Recette communiquée par les Confitures VITRAC, toujours exclusivement composées de sucre et de fruits sélectionnés. Quantité et qualité sont actuellement régl